

**COMPTE RENDU DE LA 11^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 14 MAI 2019 À 13 H 30, AU LOCAL F-240
SITUÉ AU 180, RUE DORVAL, L'ASSOMPTION**

Présences	:	Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Ariel Franco, Alexandre Galarneau, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Nadine Marchi, Mylène Morin, Frédéric Pellerin, France Perreault, Sébastien Piché et Josianne Rey
Absences confirmées	:	Annick Cyr
Invités	:	Céline Durand, Martine Lapierre et Jean-Luc Trussart
Présidence d'assemblée	:	Hélène Bailleu
Secrétaire d'assemblée	:	Julie Bourgault

11.1 Identification et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13h36.

11.2 Adoption de l'ordre du jour

CDEL190514-01

Sur une proposition de madame Joselle Baril, dûment appuyée par madame Mylène Morin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

- 11.1 Identification et constatation du quorum
- 11.2 Adoption de l'ordre du jour
- 11.3 Présentation du rapport en lien avec le mandat donné par le conseil d'administration sur la gouvernance
Présenté par : Céline Durand, consultante en enseignement supérieur
- 11.4 Adoption du compte rendu de la commission des études du 2 avril 2019
- 11.5 Adoption du compte rendu de la commission des études du 16 avril 2019
- 11.6 Adoption du compte rendu de la commission des études extraordinaire du 23 avril 2019
- 11.7 Suivi du compte rendu de la commission des études du 16 avril 2019
- 11.8 Présentation du Cadre de référence des instances de concertation liées aux programmes et aux cheminements d'études
Présenté par : Sébastien Piché et Jean-Luc Trussart

- 11.9 Présentation des rapports de libération de tâches
 - 11.9.1 Élaboration d'un guide d'implantation d'une clinique juridique autofinancée au CRLA
Présenté par : Nadine Marchi, enseignante en Techniques juridique
 - 11.9.2 Mise en place d'un stage crédité
Présenté par Martine Lapierre, enseignante en Techniques administrative
- 11.10 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique du 15 août 2019
Présenté par : Jean-Luc Trussart
- 11.11 Autres points
 - 11.11.1 Structure administrative et partage des programmes
 - 11.11.2 Cours complémentaire
- 11.12 Dépôt de document
 - 11.12.1 Tableau des effectifs étudiants pour 2019-2020
 - 11.12.2 Tableau des libérations de tâches octroyées pour l'année 2019-2020
 - 11.12.3 Bilan du plan de travail de la commission des études 2018-2019
 - 11.12.4 Calendrier des rencontres de la commission des études 2019-2020
 - 11.12.5 Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel
- 11.13 Information
 - 11.13.1 Recrutement au poste de direction du collège constituant de L'Assomption
- 11.14 Prochaine rencontre : Mardi 21 mai à 14 h
- 11.15 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

11.3 Présentation du rapport en lien avec le mandat donné par le conseil d'administration sur la gouvernance

Présenté par : Céline Durand, consultante en enseignement supérieur

Madame Céline Durand présente le rapport.

Elle termine sa présentation en mentionnant qu'une formation sur mesure sera dispensée par une firme dès l'automne. Toutes les instances seront invitées à y participer.

Ensuite, les membres font part de leurs commentaires :

- Ils se disent déçus de ne pas avoir été impliqués dans le processus et que seulement les témoignages des membres du conseil d'établissement aient été pris en compte.
- En lien avec la méthodologie, on se dit surpris de constater qu'une analyse des procès-verbaux de la commission des études ait été réalisée. Cette information n'était pas dans la lettre de la direction

générale. Cet exemple de situation peut être perçu comme une forme de rétention d'information et peut alimenter les hypothèses de méfiance.

- Les membres soulignent qu'ils ont à cœur les dossiers traités à la commission des études et qu'ils tiennent à ce que toutes les décisions soient prises avec rigueur, et ce, dans l'intérêt de la réussite de nos étudiants, ce qui ne doit pas être interprété comme de la méfiance.
- On souligne que les procès-verbaux qui ont été traités sont ceux de 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2018-2019. Toutefois, il aurait peut-être été bénéfique d'analyser les comptes rendus antérieurs afin d'avoir une vue d'ensemble plus large là où il y a eu moins de changement de direction.
- Dans un autre ordre d'idée, les membres trouvent qu'il est inquiétant qu'il y ait autant de démissions au conseil d'établissement. Ici, il faudrait se questionner par rapport à cette situation.

Globalement, de nombreuses interventions critiques des membres de la commission des études mènent à la conclusion que ce rapport présente un point de vue biaisé, influencé par le DCC en place, évacuant complètement l'hypothèse de l'incompétence administrative et est peu représentatif du regard des membres autres que celui de la direction. En conséquence, le rapport leur paraît n'avoir aucune crédibilité.

Les membres demandent également à corriger certaines coquilles du document et de vérifier avec le conseil d'administration si celui-ci sera public. Madame Bailleu propose que ce rapport reste un document de travail qui pourra servir à se référer, au besoin.

11.4 Adoption du compte rendu de la commission des études du 2 avril 2019

CDEL190514-02

Sur une proposition de madame Josianne Rey, dûment appuyée par madame France Perreault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 2 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité.

11.5 Adoption du compte rendu de la commission des études du 16 avril 2019

CDEL190514-03

Sur une proposition de madame France Perreault, dûment appuyée par madame Joselle Baril, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 16 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité.

11.6 Adoption du compte rendu de la commission des études extraordinaire du 23 avril 2019

Les membres mentionnent que le contenu ne reflète pas bien les propos qui ont été exprimés lors de la rencontre extraordinaire qui a eu lieu le 23 avril dernier et que certains éléments y sont manquants.

Il est proposé que les membres, en collaboration avec la secrétaire d'assemblée, soumettent leurs propositions de texte et qu'ils suggèrent un compte rendu qui résume bien le contexte vécu à la dernière réunion, lors de la nomination de la nouvelle directrice générale.

Le compte rendu sera adopté à une prochaine assemblée.

11.7 Suivi du compte rendu de la commission des études du 16 avril 2019

9.5 Compte rendu du 2 avril : imbroglio avec Marie-Pierre Gaudet

Lors de l'assemblée du 2 avril dernier, des propos ont été tenus par monsieur Denis Rousseau, directeur par intérim, concernant le département de Sciences humaines. Selon madame Marie-Pierre Gaudet, coordonnatrice du programme, ces propos seraient faux. Elle a demandé des excuses officielles afin de rectifier la situation. Madame Bailleu mentionne qu'étant donnée son absence, lors de cette rencontre, elle ne peut malheureusement pas s'excuser à sa place.

Lors de cette même rencontre, les membres ont demandé à rencontrer M. Côté pour le questionner concernant la gestion de l'enveloppe du E. Madame Bailleu informe les membres que la demande officielle a été envoyée à la Direction générale.

9.6 Demande d'admission – Tour 2

Ce sujet sera discuté au point 11.12.1.

9.8 Sous-comité PIEA

Monsieur Sébastien Piché annonce que les deux membres seront nommés durant la semaine.

9.13 Observations par rapport à la publicité au CRL

Un suivi a été réalisé auprès de l'Hebdo Rive-Nord. On a constaté que lorsqu'on fait l'achat d'espace publicitaire dans un cahier spécial pour Joliette, il se peut que la publicité soit publiée également à Repentigny. À l'avenir, une attention particulière devra être apportée lors de l'achat d'espace publicitaire.

Madame Bailleu profite de cette occasion pour annoncer aux membres qu'à la première réunion de la commission des études de l'automne, un bilan de la promotion des programmes sera présenté par le service des communications.

11.8 Présentation du Cadre de référence des instances de concertation liées aux programmes et aux cheminements d'études

Présenté par : Sébastien Piché et Jean-Luc Trussart

Monsieur Jean-Luc Trussart explique que le cadre de référence des instances de concertation liées aux programmes et aux cheminements d'études représente un pilier de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIEP). L'objectif de ce cadre est de favoriser la concertation interdépartementale, interdisciplinaire et interservices du programme d'études tout en assurant une représentativité des disciplines. Le cadre vise à permettre le développement d'une vision intégrée et cohérente de chacune des composantes du programme. Les échanges des comités de programmes visent une prise de décision par consensus. Toutefois, l'instance décisionnelle pour les objets pédagogiques est la commission des études ou le conseil d'établissement, dépendamment du dossier traité. Afin de bien mener les travaux reliés aux programmes et aux cheminements d'études, il est important de rédiger ce cadre de référence où les gens pourront se référer au besoin. Ce cadre devra être évalué aux cinq ans afin de le mettre à jour.

On suggère que dans la présente composition des comités de programme qu'un représentant de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) de la formation continue soit invité à y participer, car certaines disciplines relèvent des programmes de L'Assomption. On prend cette suggestion en note afin de l'intégrer au cadre de référence.

Les membres de la commission des études prendront connaissance du document et proposeront des modifications, s'ils le souhaitent. Ensuite, à l'automne, un avis devra être formulé au conseil d'établissement afin d'adopter le cadre de référence.

11.9 Présentation des rapports de libération de tâches

11.9.1 Élaboration d'un guide d'implantation d'une clinique juridique autofinancée au CRLA

Présenté par : Nadine Marchi, enseignante en Techniques juridiques

Madame Nadine Marchi présente son rapport de libération de tâches qui consistait à implanter une clinique juridique à faible coût, afin d'offrir aux étudiants une opportunité d'apprentissage concrète, et ce, avec l'aide de partenaires juridiques de la région. Comme ce service n'est pas offert dans notre région, ceci peut être aussi bénéfique pour la population.

Ce projet est également une occasion de créer un partenariat avec les employeurs afin d'obtenir des nouveaux milieux de stages.

Selon l'échéancier établi, la clinique devrait être fonctionnelle dès septembre 2020.

Les membres se joignent à madame Hélène Bailleu pour féliciter madame Marchi pour le travail remarquable réalisé dans le cadre de ce projet. Ils mentionnent que ceci ajoute une belle visibilité pour notre Cégep d'autant plus que cette clinique permettra aux étudiants de travailler leur conscience sociale.

11.9.2 Mise en place d'un stage crédité

Présenté par Martine Lapierre, enseignante en Techniques administratives

Madame Martine Lapierre présente son rapport de libération de tâches qui consistait à mettre en place un stage crédité en Techniques de comptabilité et de gestion afin d'offrir la possibilité, outre les stages non obligatoires de l'Alternance travail-études (ATE), aux étudiants de vivre une expérience concrète de sa future vie professionnelle. Ce projet permettra le développement de nouveaux milieux de stages avec des employeurs ou organismes afin de créer une banque de maîtres de stages adéquats pour y placer tous les étudiants de 3^e année dès l'hiver 2020.

Madame Bailleu trouve cette opportunité intéressante pour nos étudiants qui auront la possibilité de vivre une expérience de stage dans des milieux variés reliés à leur discipline.

11.10 Présentation du thème retenu pour la journée pédagogique du 15 août 2019

Présenté par : Jean-Luc Trussart

Le 15 août prochain aura lieu la journée pédagogique qui portera sur la PIEA : *L'évaluation des apprentissages : vers une politique rigoureuse, juste et rassembleuse.*

Cette journée sera l'occasion de revoir les articles de la PIEA en groupe afin que chacun puisse soumettre ses corrections et/ou suggestions.

L'information de cette activité sera envoyée au personnel d'ici peu.

11.11 Autres points

11.11.1 Structure administrative et partage des programmes

Le 6 mai dernier, tous les employés ont reçu une note de service annonçant une nouvelle structure administrative et de partage des programmes.

Plusieurs membres ont des questionnements concernant cette nouvelle façon de faire et sont inquiets des répercussions des dossiers en cours.

Madame Bailleu explique les motifs de cette décision, notamment, d'avoir une autre direction adjointe pour les programmes permet un meilleur partage des responsabilités.

11.11.2 Cours complémentaire

Dernièrement, les membres ont reçu comme information qu'un cours complémentaire concernant le tutorat ne sera pas offert à l'automne aux étudiants qui en ont besoin. On déplore le fait d'avoir pris cette décision seulement sous prétexte qu'il y a eu 24 inscriptions au lieu de 28. Les membres affirment que ce cours est une nécessité pour les étudiants et que cela pourrait nuire à leur réussite. Cette décision pourrait faire en sorte que la pénurie de tuteurs perdure.

Madame Bailleu confirme qu'il s'agit d'une décision administrative et que des efforts seront déployés afin que ce cours soit offert à l'hiver 2020.

11.12 Dépôt de documents

11.12.1 Tableau des effectifs étudiants pour 2019-2020

On constate une hausse des demandes d'admission pour l'année scolaire 2019-2020. Toutefois, on remarque que celle-ci provient du nouveau programme Techniques d'intégration multimédia. Les programmes en difficulté sont toujours en baisse de clientèle et il faut continuer de faire la promotion de ceux-ci afin d'augmenter les demandes d'admission l'an prochain.

11.12.2 Tableau des libérations de tâches octroyées pour l'année 2019-2020

Les membres ont pris connaissance du document et ils proposent que les libérations de tâches pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) y soient incluses et présentées lors des prochaines rencontres de la commission des études. Le tableau modifié devra être soumis de nouveau aux membres.

Monsieur Sébastien Piché souligne que les projets ont été acceptés selon leur priorité et les coûts s'y rattachant. Les personnes qui ont soumis des projets et qui ont été refusés ont reçu une lettre expliquant les motifs.

11.12.3 Bilan du plan de travail de la commission des études 2018-2019

Les membres passent en revue le document et constatent quelques oublis et remarquent des petites coquilles. Le document sera corrigé prochainement.

11.12.4 Calendrier des rencontres de la commission des études 2019-2020

Le calendrier a été déposé.

11.12.5 Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Madame Danièle Saindon étant absente, madame Hélène Bailleu présente cette politique. Elle mentionne que cette politique sera à l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 21 mai prochain dans le but de formuler un avis au conseil d'établissement.

11.13 Information

11.13.1 Recrutement au poste de direction du collège constituant de L'Assomption

Madame Hélène Bailleu confirme aux membres que le comité de sélection a reçu d'excellentes candidatures.

Des entrevues sont prévues le 7 juin prochain. Les instances devront formuler un avis au conseil d'administration entre les 18 et 20 juin afin que la nouvelle direction puisse entrer en fonction dès la rentrée 2019.

Lors de la nomination, la candidature retenue sera présentée. Ceci est apprécié des membres, étant donné qu'ils n'ont pas eu la chance de faire cet exercice lors de la nomination de la nouvelle direction générale.

Des discussions sont présentement en cours avec le syndicat pour statuer sur les modalités quant à la participation des enseignants à la commission des études étant donné qu'elle aura lieu durant la période estivale.

Les membres s'informent sur la présence de madame Annick Cyr aux comités de sélection qui agit à titre d'observatrice. Madame Bailleu affirme qu'elle devrait être de retour sous peu pour poursuivre son mandat.

CDEL190514-04

Dans le cas où madame Annick Cyr ne soit pas disponible pour agir à titre d'observatrice à la sélection de la nouvelle direction, il est proposé par les membres de la commission des études de nommer monsieur Frédéric Pellerin pour la remplacer.

Adoptée à l'unanimité.

11.14 Prochaine rencontre

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 10 septembre 2019 à 13 h 30.

9.16 Levée de l'assemblée

CDEL190514-05

La séance est levée à 16 h 49.

Madame Hélène Bailleu
Cégep régional de Lanaudière à
L'Assomption

/jb